

## COMMUNE DE CADENET

### COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 juillet 2020 à 10H00

Etaient présents : Mesdames et Messieurs BRABANT, LORIEDO, GAUDELET-SANHADJI, DUVAL, RAOUX-JACQUEME, MANGANARO, BOISGARD, BOY-COURROUX, DE LAURENS DE LACENNE, JAUMARY, BERGE, JAUBERT, ANFRIE, GRANGE, ALBERTINI, LAVOREL, LEROY, SCHOFFIT, RIPERT, CHRISTOPHE, BASTIE, SEVE, VOREUX, LACOSTE, DEBIT, KHALIZOFF

**Absents :**

**Absents excusés :** ALLEGRE-FAURE

**Procurations :**

Mme ALLEGRE-FAURE a donné procuration à Mme RAOUX-JACQUEME

**Secrétaire de séance :** Emilie BASTIE

---

---

### ORDRE DU JOUR :

- Installation du Conseil Municipal suite aux élections du 28/06/2020
- Election du Maire
- La détermination du nombre d'adjoints
- L'élection des adjoints
- Lecture de la charte
- Remise convocation pour le Conseil Municipal du 10/07/2020

---

---

### **1. Installation du Conseil Municipal**

A l'issue du scrutin du 28 juin 2020, les élus présents à cette séance ont été installés dans leurs fonctions par Monsieur Fernand PEREZ, Maire sortant.

Madame Emilie BASTIE a été désignée comme secrétaire de séance par le Conseil Municipal (article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales).

### **2. Election du Maire**

#### 2.1 - Présidence de l'assemblée

Madame DE LAURENS DE LACENNE Anne Marie, doyenne des membres présents du Conseil Municipal a pris la présidence de l'assemblée (article L 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales) et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales était remplie.

#### 2.2 – Constitution du bureau

Le bureau a été constitué par Madame Isabelle SEVE et Monsieur Elie JAUMARY, assesseurs.

#### 2.3 – Déroulement du scrutin

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, s'est rendu dans l'isoloir et a déposé son bulletin dans l'urne.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

## 2.4 – Résultats du premier tour de scrutin

Nombre de votants (enveloppes déposées) :	27
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L 66 du code électoral) :	0
Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L 66 du code électoral) :	5
Nombre de suffrages exprimés :	22
Majorité absolue :	14

INDIQUER LES NOM ET PRENOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	<i>En chiffres</i>	<i>En toutes lettres</i>
Jean Marc BRABANT	22	Vingt deux

### Proclamation de l'élection du Maire

Monsieur Jean Marc BRABANT a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.

### **3. Détermination du nombre d'adjoints**

Le Maire a indiqué qu'en application des articles L 2122-1 et L 2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, la commune doit disposer au minimum d'un adjoint et au maximum d'un nombre d'adjoints correspondant à 30 % de l'effectif légal du Conseil Municipal, soit 8 adjoints au maire au maximum.

Au vu de ces éléments, le Conseil Municipal a fixé à 7 le nombre des adjoints au Maire de la commune.

### **4. Election des Adjoints**

Sous la présidence de Monsieur Jean Marc BRABANT, élu Maire, le Conseil Municipal a été invité à procéder à l'élection des adjoints.

#### 4.1 – Listes de candidats aux fonctions d'adjoint au Maire

Le Maire a rappelé que les adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du Conseil Municipal. Les listes de candidats aux fonctions d'adjoints au Maire doivent comporter au plus autant de conseillers municipaux que d'adjoints à désigner.

Il a été déposé une liste de candidats aux fonctions d'adjoint au Maire. Monsieur le Maire a donné lecture des membres inscrits sur la liste de « Ensemble pour Cadenet ».

- Pierre LORIEDO
- Valérie GAUDELET-SANHADJI
- Marc DUVAL
- Françoise RAOUX-JACQUEME
- Marcello MANGANARO
- Valérie BOISGARD
- Nicole BOY-COURROUX

La liste est mentionnée dans les tableaux des résultats ci-dessous par l'indication du nom du candidat placé en tête de chaque liste.

Il a ensuite été procédé à l'élection des adjoints au Maire, sous le contrôle du bureau désigné au 2.2 et dans les conditions rappelées au 2.3.

#### 4.2 – Résultat du premier tour de scrutin

Nombre de votants (enveloppes déposées) :	27
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L 66 du code électoral)	0
Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau	5
Nombre de suffrages exprimés :	22
Majorité absolue :	14

INDIQUER LES NOM ET PRENOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	<i>En chiffres</i>	<i>En toutes lettres</i>
Liste Pierre LORIEDO	22	Vingt deux

Proclamation de l'élection des adjoints

Ont été proclamés adjoints et immédiatement installés, les candidats figurant sur la liste conduite par Monsieur Pierre LORIEDO.

**5. Lecture de la charte**

Monsieur le Maire fait lecture de la charte de l'élu et transmet un exemplaire aux élus.

**6. Convocation au conseil du 10 juillet 2020**

Monsieur le Maire donne en mains propres, contre accusé de réception, la convocation et la note de synthèse pour le Conseil Municipal du 10/07/2020.

Fin de la séance à 11H30.

Le Maire,  
**Jean Marc BRABANT**

